

		Envoyé en préfecture le 16/06/2026 Reçu en préfecture le 16/06/2026 Publié le 16/06/2026 ID : 070-247000755-20260608-BC2026_007-DE	
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LUXEUIL			
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT Haute-Saône ARRONDISSEMENT Lure		SÉANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE	
Demande de subvention auprès de l'Etat au titre du dispositif « France Services » pour l'année 2026			
DÉLIBÉRATION N° BC 2026-007		L'an deux mille vingt-six, le huit juin, les membres du Bureau Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil se sont réunis, en salle de réunion au siège de la Communauté de communes du Pays de Luxeuil à Luxeuil-Les-Bains 70300 sur convocation adressée par le Président le deux juin dernier. Le Bureau Communautaire nomme Alain Schelle secrétaire de séance.	
En exercice : 9 Titulaires présents : 8 Pouvoirs : 1 Absents : 1 Nombre de votants : 9		Présents : Jacques Deshayes, Alain Schelle, Claudette Faivre-Bazin, Joël Brice, Loïc Laborie, Michel Calloch, Marie-Hélène Daval, Jean-Luc Daval. Pouvoir : Frédéric Burghard à Loïc Laborie.	

Exposé

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.5211-9 et L.5211-10 ;

Vu la délibération n° D2026-049 du Conseil Communautaire en date du 17 juillet 2020 portant délégation d’attributions du Conseil Communautaire au Bureau Communautaire, notamment pour solliciter l’attribution de subventions de fonctionnement et d’investissements sans limitation de montant.

Vu la délibération n° D2024-106 du Conseil Communautaire en date du 16 décembre 2024 approuvant l’ouverture d’un espace France services sur le Pays de Luxeuil ;

Vu la labellisation d'un espace France Services au sein de la Communauté de communes du Pays de Luxeuil à compter du 1^{er} mai 2025 ;

Considérant l'intérêt de solliciter des subventions de fonctionnement à hauteur de 50 000 € au titre du dispositif France Services afin de financer le fonctionnement de l'espace France Services de la CCPLx ;

Proposition

Le Président propose au bureau communautaire :

- de solliciter une subvention auprès de l'État aux titres du Fonds National d'Aménagement et du Développement du Territoire (FNADT) et du Fonds National France Services (FNFS) dans le cadre du dispositif France Services pour l'année 2026, afin de financer le fonctionnement de l’espace France Services de la collectivité à hauteur de 50 000 € ;
- de l’autoriser ou son représentant à signer tout document utile relatif à cette demande de subventions, notamment le dossier de demande et les éventuelles conventions de financement avec les services de l'État ;

Décision

Après en avoir délibéré et à **l'unanimité**, le Bureau Communautaire

- Sollicite une subvention auprès de l'État aux titres du Fonds National d'Aménagement et du Développement du Territoire (FNADT) et du Fonds National France Services (FNFS) dans le cadre du dispositif France Services pour l'année 2026, afin de financer le fonctionnement de l'espace France Services de la collectivité à hauteur de 50 000 € ;
- Autorise le président ou son représentant à signer tout document utile relatif à cette demande de subventions, notamment le dossier de demande et les éventuelles conventions de financement avec les services de l'État ;

Ainsi délibéré et signé

Pour copie conforme

Le Président

Jacques DESHAYES